



FINANCES PUBLIQUES

Le FMI approuve un décaissement en faveur du Congo

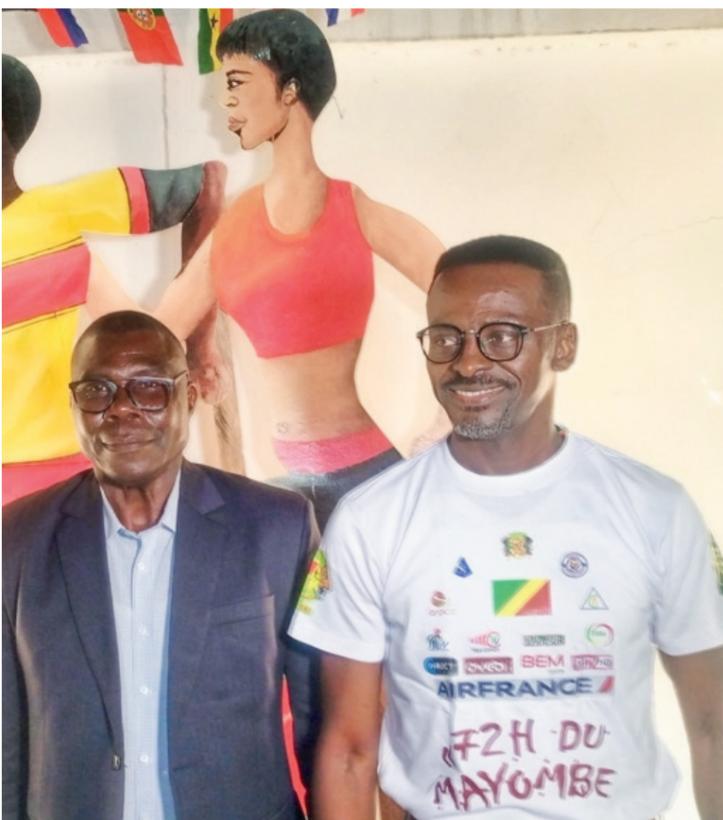
Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé hier, au terme de la sixième et dernière revue de l'accord sur la facilité élargie de crédit (FEC), un décaissement en faveur de la République du Congo. « L'achèvement de cette revue permet le décaissement

immédiat de 32,4 millions de DTS (environ 43 millions de dollars américains), portant le total des décaissements à 430 millions de dollars, soit 200% de la quote-part, et concluant ainsi l'accord FEC », précise un communiqué de l'institution financière internationale, souli-

gnant que son financement continuera d'aider les autorités à mettre en œuvre les politiques de développement, à maintenir la stabilité macroéconomique et à soutenir la reprise économique dans un contexte de durcissement des conditions financières.

MARCHE SPORTIVE

La 3^e édition sous le signe de la préservation de la forêt



Le directeur général des Sport dévoilant la mascotte en compagnie du président du comité d'organisation Adiac

Les organisateurs de la 3^e édition de la marche sportive et de l'écotourisme, «72 heures du Mayombe Ecorun», ont annoncé marcher cette fois-ci pour la préservation de la forêt et des peuples autochtones. Organisée par l'association multisports Lion d'or, la troisième

édition qui aura lieu du 28 au 30 mars connaîtra des innovations, notamment l'insertion de la marche athlétique de vitesse ou la course qui se pratique sur des distances de moins de 50 km et la marche athlétique de fond qui concerne les distances au-delà de 50 km. [Page 16](#)

NUMÉRIQUE

La Turquie s'engage à former des cadres congolais



Les deux hommes se prêtant aux questions de la presse Adiac

L'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Türemen, a annoncé hier au ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, la disponibilité de son pays à offrir

aux agents des administrations congolaises des programmes de stages de formation sur la cybersécurité, le stockage des données numériques et de l'intelligence artificielle. Le diplomate turc, dont le pays dispose

d'une technologie de pointe dans le domaine des nouvelles technologies, a indiqué que des négociations pour un accord de partenariat qui sera signé dans le plus bref délai sont en cours. [Page 3](#)

RDC

La Sadc annonce le retrait de ses troupes

Les chefs d'Etat des pays membres de l'Afrique australe ont annoncé hier, à l'issue de la réunion qui s'est tenue en visioconférence, le retrait de leur troupe à l'Est de la République

démocratique du Congo (RDC), en attendant la mise en place d'un plan d'action. Une décision qui intervient quelques jours avant les négociations annoncées par l'Angola entre les différentes

parties dans le conflit. « Les pays de la Sadc ont mis fin au mandat de leur mission militaire dans l'Est de la RDC », précise le communiqué publié à l'issue d'un sommet extraordinaire.

ÉDITORIAL

Mobilisation

En prélude à l'élection présidentielle de mars 2026, les acteurs politiques intensifient leur présence sur le terrain, mobilisant sympathisants et militants pour mener un travail de fond à la base. A l'instar des partis politiques qui s'affairent à marquer davantage leur présence, Génération auto-entrepreneur semble se démarquer des autres mouvements, au regard de son engagement à apporter des solutions aux problèmes auxquels la jeunesse congolaise est aujourd'hui confrontée.

Des difficultés qui se résument en termes de manque d'emplois décents et pérennes, à l'absence de prise en compte de leurs préoccupations et à la résurgence de la violence dans les grandes agglomérations face à laquelle nombre de nos jeunes se trouvent exposés ; une violence exacerbée par la consommation de drogues de plus en plus dangereuses. Autant dire qu'au-delà de la simple mobilisation à travers les meetings, l'initiative prise par la dynamique « Le patriarce », avec son concept « Génération auto-entrepreneur », s'impose comme une alternative positive.

Seulement, l'engouement que suscite ce concept chez des milliers de jeunes laisse interrogateur quant à son issue, vu les coûts que représentent les mobilisations, les dons de matériel et les soutiens financiers apportés pour soutenir l'entrepreneuriat en milieu juvénile.

L'emploi des jeunes n'étant pas une problématique qui concerne l'Etat tout seul, inscrire ces actions dans la durée aiderait une bonne partie de la couche la plus nombreuse de notre société à s'occuper et à se rendre utile. Formulons le vœu que Génération auto-entrepreneuriat ne soit pas un simple effet d'attrait aux fins électoralistes.

Les Dépêches de Brazzaville

ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

Des femmes handicapées renforcent leurs compétences en entrepreneuriat

Les femmes réfugiées vivant avec handicap et celles exerçant des activités génératrices de revenus dans différents secteurs de commerce augmentent leurs connaissances en gestion financière en vue d'accélérer le processus d'autonomisation, à travers une formation lancée le 11 mars, à Brazzaville, par la présidente du collectif Lamuka, Gustavine Louzolo.

La formation proposée s'inscrit dans le cadre de la célébration de la 115^e Journée internationale des droits des femmes dont le thème est « Autonomisation de la femme et défis pour le développement ». Des femmes handicapées centrafricaines réfugiées au Congo ainsi que celles exerçant en pâtisserie, couture, coiffure et dans le petit commerce bénéficieront des enseignements durant un mois de la part de Congo entreprise développement, une organisation non gouvernementale européenne.

A cette occasion, le facilitateur de la formation, Dorian Nkodia, a axé sa communication sur la sensibilisation et la conscientisation d'entreprendre afin de donner des compétences à ces femmes pour bien gérer leurs activités. Selon lui, les outils de gestion comme le journal de caisse, la fiche de stocks ainsi que la fiche de caisse sortiront ces femmes de leur routine. Elles seront désormais capables de retracer leur approvisionnement pour l'entrée et la sortie des finances.

« Avant, elles étaient dépourvues de documents et géraient les activités à leur manière. Aujourd'hui,



cette formation vient renforcer leurs compétences. Elles bénéficieront également des entretiens individuels en vue de déceler les faiblesses de chacune », a-t-il déclaré. La présidente du collectif Lamuka, Gustavine Louzolo, dans son mot pour la circonstance, a souligné la particularité de cette rencontre avec la participation des femmes handicapées réfugiées. Cet acte humanitaire, a-t-elle soutenu, permet à son organisation de s'engager dans le processus d'inclusion sociale des femmes handicapées et réfugiées soumises à triple peines. « La première promotion est baptisée Flavie-Lombo en reconnaissance du combat qu'elle mène pour la promotion de l'entrepre-

Les participantes à la formation/Adiac neurat féminin au Congo », a-t-elle annoncé.

Abordant la question du suivi après cette formation, Gustavine Louzolo a assuré que ces femmes bénéficieront d'un accompagnement avant d'être évaluées lors d'une descente sur le terrain.

Notons que le collectif Lamuka œuvre pour l'autonomisation des femmes handicapées. Sa mission est de lutter contre les violences ayant pour base le genre, d'éduquer à la santé sexuelle reproductive et de promouvoir l'entrepreneuriat adapté. Au lieu de la formation, ces femmes ont exposé des biscuits fabriqués aux gingembres, aux tourteaux d'amandes et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oka

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oka
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Turquie disposée à former des cadres congolais

Des agents des administrations publiques pourront bénéficier des programmes de formation continue en Turquie. Le projet de coopération Congo-Turquie prévoit des programmes de formation continue sur la cybersécurité, le stockage des données numériques, l'intelligence artificielle...

La coopération entre les deux pays dans le domaine des télécoms a été au cœur de l'entretien, le 13 mars à Brazzaville, entre le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, et l'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Türemen. Ce pays dispose de la technologie de pointe dans ce domaine qu'elle souhaite partager au Congo. Pour cela, les deux hommes ont évoqué la nécessité de mettre en place un programme de voyages de stages en faveur des cadres congolais.

« Nous avons parlé du renforcement des capacités des cadres congolais dans le domaine des télécommunications. J'ai donc rappelé la disponibilité de mon pays à accueillir des stagiaires que le ministre va désigner. J'ai reçu la confirmation du ministre de nous envoyer la liste des stagiaires qui vont renforcer leurs capacités en Turquie »



Les deux responsables se prêtant aux questions de la presse/Adiac

« Nous avons parlé du renforcement des capacités des cadres congolais dans le domaine des télécommunications. J'ai donc rappelé la disponibilité de mon pays à accueillir des stagiaires que le ministre va désigner. J'ai reçu la confirmation du ministre de nous envoyer la liste des stagiaires qui vont renforcer leurs capacités en Turquie »

du ministre de nous envoyer la liste des stagiaires qui vont renforcer leurs capacités en Turquie », a affirmé Hilmi Ege Türemen, ajoutant que des négociations pour un accord de partenariat dans le domaine des postes sont en cours. La partie turque œuvre, a-t-il assuré, pour aboutir à la signature de cet accord dans le plus bref délai.

Le ministre Léon Juste Ibombo et son hôte ont, par ailleurs, abordé la possibilité d'un autre partenariat en matière du digital sans plus de précision sur les contours de ce dossier. Ils misent sur l'excellence des relations diplomatiques entre les deux pays pour faire avancer les divers dossiers de coopération, notamment en matière des télécommunications, postes et économie numérique.

Fiacre Kombo

SANTÉ

Un échange sur les maladies gynécologiques se tiendra à Brazzaville

Des journées combinées de la femme et de l'endométriose, une maladie encore moins connue du public, seront organisées du 27 au 28 mars, à Brazzaville, sur le thème « Santé gynécologique et femme active : surmonter les défis pour une vie épanouie », par une structure pluridisciplinaire dénommée « HG provider service ».

La cérémonie d'ouverture sera marquée par des présentations et discussions sur la santé gynécologique, une séance scientifique des experts de santé pour approfondir des discussions sur les enjeux médicaux et scientifiques ainsi qu'un atelier sur la santé scolaire et ses impacts sur la santé reproductive de la jeune fille.

L'endométriose est une maladie gynécologique chronique et inflammatoire liée à la présence des tissus semblables à la muqueuse utérine en dehors de la cavité utérine. Elle impacte la qualité de vie et la productivité de nombreuses femmes, affectant ainsi leur capacité à poursuivre une carrière professionnelle sans entrave.

L'objectif des journées est d'expliquer les liens entre santé gynécologique et épa-



Interprétation des résultats gynécologiques/DR

nouissement professionnel, relever l'impact de l'endométriose sur la vie sociale, professionnelle et personnelle des femmes ainsi que de débattre des solutions pour mieux accompagner les patientes et favoriser leur insertion dans le monde du travail. Pour les organisateurs, il est essentiel de garantir un accès à l'information aux soins et à un accompagnement adapté pour une autonomisation effective des femmes.

« La prise en charge des maladies gynécologiques, la reconnaissance des besoins spécifiques des femmes dans le monde du travail et l'engagement des différents acteurs sont des leviers fondamentaux pour permettre aux femmes de s'épanouir pleinement », ont-ils indiqué.

Lydie Gisèle Oko



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

MÉDIA

"La vitrine", un magazine pour la promotion des PME et de l'artisanat

La ministre des Petites et Moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a officiellement lancé le magazine "La Vitrine", le 13 mars à Brazzaville, en présence notamment de la représentante du Programme des Nations unies pour le développement, Adama Dian Barry, et du président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo, Jean Daniel Ovaga.

Tiré à cinquante mille exemplaires suivant une périodicité de quatre parutions par année, soit un trimestriel, le magazine «La vitrine» se veut un outil de visibilité des entrepreneurs congolais et de valorisation du «Made in Congo» afin de booster les initiatives qui contribuent au développement économique du pays, a fait savoir la ministre des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de la présentation de cette publication spécialisée qui vient de faire son entrée dans le paysage médiatique national.

« En mettant à disposition un tel outil, nous affirmons notre engagement à soutenir le dynamisme entrepreneurial, à renforcer l'attractivité de la destination économique Congo, à susciter des vocations entrepreneuriales en milieu juvénile », a-t-elle déclaré, en précisant qu'en dehors du support papier de cent pages, le magazine a une version numérique.

La ligne éditoriale de «La vitrine» obéit à la nécessité de mettre en relief toutes les facettes de la vie congolaise des affaires, a-t-elle poursuivi. Les rubriques : écosystème entre-



La ministre des PME et de l'Artisanat présentant le magazine "La vitrine"

preneurial, économie, portait, interview, actualité, dossiers, société répondent à un besoin essentiel d'accès à l'informa-

tion pour les pouvoirs publics, les très petites, petites et moyennes entreprises, les artisans, les groupements et as-

sociations professionnelles des secteurs entrepreneuriaux, les partenaires techniques et financiers, la diaspora...

Les réalisations des PME et des artisans dans la diversification et la transformation de l'économie congolaise sont trop souvent méconnues du grand public et des investisseurs, a fait constater Jacqueline Lydia Mikolo. Comme pour dire que le magazine «La vitrine», porté par la direction générale des PME, les aidera à passer de l'ombre à la lumière en tenant compte des critères d'insertion : « Il faut être formalisé, présenter un projet innovant, entreprendre dans un secteur à fort potentiel », a souligné la ministre.

Les partenaires et entreprises intéressés par le sponsoring sont appelés à apporter leur pierre à l'édifice et bénéficier en retour d'une visibilité à travers le magazine. « Nous sommes ouverts aux sponsors qui veulent financer la production de ce magazine », selon Rudy Stephen Mpiere-Ngouamba, directeur général des PME. Le public cible dans sa diversité attend donc la deuxième parution du magazine afin sans nul doute de l'intégrer par la suite dans ses habitudes de lecture.

Rominique Makaya

BGFIBank Congo S.A

Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 30 Milliards passé à 50 Milliards Francs cfa siège social : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Centre-ville, B.P: 14579 BRAZZAVILLE CONGO RCCM DE BRAZZAVILLE N°01-2003-BI4-00035

I-CESSION D'ACTIONS

Suivant acte sous seing privé en date à Brazzaville, du 26 décembre 2023, déposé au rang des minutes de Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire à Brazzaville sis 125, rue des compagnons de Brazza, centre-ville, le 08 octobre 2024, enregistré à la recette des impôts de Bacongo, le 26 février 2025, sous folio 037/016 numéro 1422, la République du Congo (CEDANT), représentée par Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances a cédé à la BGFIBank Congo S.A (CESSIONNAIRE) sus désigné, représentée par son Président du Conseil d'Administration spécialement habilité ;

Là totalité des actions de la société ADIC S.A au capital social de 11.860.000.000 Francs cfa, ayant son siège social à Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, immatriculée au RCCM sous le numéro CG-BZV-014-2011-BI4-00007; Soit Un Million Cent Quatre Vingt Six Mille (1.186.000) actions de valeur nominale Dix Mille (10.000) Francs cfa.

OBSERVATION ETANT ICI FAITE que cette société ADIC S.A était précédemment dénommée SOCIETE GENERALE CONGO S.A et que cette raison sociale avait été modifiée, aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la Société Générale Congo S.A, tenue à Brazzaville, le 23 décembre 2023, précédemment publié. Une mention modificative a été portée au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier de Brazzaville, le 28 février 2025 sous les références CG-BZV-01-2025-D-00 192.

II-AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2023, déposé au rang des minutes de Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire à Brazzaville sis, 125 rue des compagnons de Brazza, le 6 juillet 2023, dont une copie authentique a été publiée à la recette des impôts de Brazzaville-Plaine, le 6 juin

let 2023, folio 124 numéro 3299, il a été décidé de l'augmentation du capital pour une valeur de Vingt Milliards (20.000.000.000) Francs cfa, par incorporation partielle des réserves libres de la société.

Par conséquent le capital social de la BGFIBank Congo S.A précédemment d'un montant de Trente Milliards (30.000.000.000) Francs cfa est passé à Cinquante Milliards (50.000.000.000) Francs cfa, suivant Déclaration Notariée de Souscription et de Versements (DNSV) du capital dressée Par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire sus désigné en date du 2 octobre 2024. Aux termes de cette déclaration notariée, il a été stipulé que la valeur nominale de l'action BGFIBank Congo S.A d'une valeur nominale de Soixante Mille (60.000) Francs cfa avant l'opération d'augmentation de capital, soit majorée à une valeur de Cent Mille (100.000) Francs cfa, soit une majoration de Quarante Mille (40.000) Francs cfa par action.

Si bien que le nombre d'actions émises par la société est resté inchangé soit Cinq Cent Mille (500.000) actions mais la valeur nominale étant donc passée à Cent Mille (100.000) Francs cfa chacune.

Une mention modificative de ce nouveau capital social a été faite au RCCM de Brazzaville, le 4 mars 2025, sous les références CG-BZV-01-2025-D-00 197.

III-FUSION-ABSORPTION par la société dénoncée BGFIBank Congo S.A (Société Absorbante) de la société dénoncée ADIC S.A (Société Absorbée) Anciennement dénoncée SOCIETE GENERALE CONGO S.A

Suivant acte sous-seing privé du 20 septembre 2024, déposé au rang des minutes de Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire à Brazzaville, sis, 125 rue des compagnons de Brazza, le 8 octobre 2024, dont une copie authentique a été publiée à la recette des impôts de Brazzaville-Bacongo, le 26 février 2025,

folio 037/023 numéro 1429, un traité de fusion est intervenu entre la société dénommée BGFIBank Congo S.A (Société Absorbante) et la société dénommée ADIC S.A (Société absorbée) anciennement dénommée Société Générale Congo S.A.

La société absorbante détenant la totalité du capital de la société absorbée suite à la cession d'actions ci-avant publiée, l'opération n'a pas donné lieu à une modification du capital social de la BGFIBank Congo S.A.

Aux termes de ce traité de fusion, les parties ont convenu que : « Cette opération de fusion prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, de sorte que toutes les opérations réalisées par, la société ADIC S.A, entre cette date et la réalisation définitive de la fusion seront réputées réalisées, au profit ou à la charge de la BGF/Bank Congo S.A, et considérées comme accomplies par cette dernière, depuis le 1^{er} janvier 2024, à l'exclusion des situations révélées ultérieurement et revêtant un caractère frauduleux ou illicite, lesquelles engageront leurs auteurs. »

Cette opération de fusion-absorption ainsi que les termes du traité de fusion ont été approuvés par les actionnaires de BGFIBank Congo S.A, aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 septembre 2020, déposé au rang des minutes de maître Gervel Eric BIMBENI, Notaire à Brazzaville, dont une copie authentique a été publiée à la recette des impôts de Brazzaville-Bacongo, le 12 mars 2025 folio 046/008 numéro 1744.

Une mention modificative suite à cette opération de fusion a été faite au RCCM de Brazzaville, le 28 février 2025, sous les références CG-BZV-0 1-2025-D-00193.

Pour avis
Maître Gervel Eric Bimbeni
Notaire

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Une institution financière recherche les profils selon les détails ci-après :

Lieu de travail : BRAZZAVILLE

•CHARGE DES OPERATIONS INTERNATIONALES

Missions

- Traiter les dossiers de couverture des transferts
- Saisir les transferts émis vers l'étranger et les rapatriements reçus de l'étranger conformément en vigueur ;
- Gérer le processus de validation des déclarations sur la plateforme du GUOT et leur facturation,
- Traiter les domiciliations et les apurements en qualité de binôme, conformément à la réglementation des changes, des instructions et circulaires.

Les savoirs

- Avoir au minimum un niveau Bac+2 ou plus en économie, gestion, banque, finance.
- Avoir des connaissances en économie, gestion, banque, finance, commerce international
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation des changes en vigueur dans la CEMAC
- Avoir une bonne connaissance des textes réglementaires se rapportant à la LAB/LFT
- Avoir la connaissance de l'anglais et du chinois est un atout.

Les savoirs faire

- Avoir au minimum un (1) an d'expérience dans le traitement des opérations internationales
- Avoir une bonne connaissance de l'utilisation de la plateforme de validation des déclarations du GUOT

•Gestionnaire de liaison clientèle

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Être rigoureux et méthodique
- Être disponible et avoir le sens du service
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Être patient, courtois et avoir une écoute active
- Avoir des connaissances en matière des produits bancaires ;

Les savoirs être

- Avoir un sens profond du respect de la hiérarchie et des collègues
- Avoir une bonne condition psychologique et physique
- Avoir un sens développé de l'écoute
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique
- Être rigoureux et méthodique
- Avoir une bonne capacité de gestion
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse

•CHARGE DE LA GESTION DES LIMITES DES RISQUES ou DELEGATION

PROFIL DE POSTE :

- Suivi des états des tableaux impayés et comptes irréguliers état des comités (crédit et risque opérationnel).
- Surveillance des résolutions des comités de crédits
- Vérification des limites à divers des DBA/DBD/DGR/DG et pouvoirs (crédit et risque opérationnel)
- Suivi des indicateurs de performances (KPI ET KCI)

•Suivi des grands risques et calcul des ratios de concertation et division des risques crédit

- Surveillance des garanties (saisie et levée des garanties)
- Suivi de la concentration sectorielle et par zone géographique
- Suivi des ratios de couverture des risques
- Suivi des états cerber (garanties)
- Tableau suivi des engagements par signature garanties et cautions
- Calcul du CNR= Coût net du risque
- Calcul RWA
- Calcul des provisions
- Suivi des procédures de déclassements
- Déclassement des créances douteuses
- Suivi des créances en souffrances
- Suivi des crédits restructurés ou rééchelonnés selon le dispositif COBAC, avec la période probatoire et risque de déchéance de risque
- Suivi des rapports stress tests ou scénarios des risques en défaut
- Suivi de la gouvernance informatique et de la surveillance du risque informatique
- En charge de la cartographie des risques

Savoir

- Diplôme BAC+3 Minimum en ingénierie financière, en comptabilité et finance, en informatique, en droit et psychologie ou en langue
- Savoir animer et encadrer l'équipe de surveillance de risque
- Assurer un suivi régulier de la performance et

du développement de l'équipe

- Fournir des orientations, des conseils et un soutien aux membres de l'équipe
- Avoir la connaissance de l'anglais et du chinois est un plus

Savoir faire

- Avoir au moins trois (3) ans d'expériences professionnelles relatives au finance ou l'économie
- Gestion et coordination des comités
- Gestion de bases de données
- Gestion des risques, notamment le risque de crédit, de liquidité, de marché, opérationnel et informatique
- Capacité à faire preuve de discrétion et de confidentialité

Savoir être

- Rigueur
- Capacité à partager /transmettre des connaissances
- Capacité à collaborer /travail d'équipe
- Capacité d'organisation
- Capacité à communiquer à l'oral et écrit
- Créativité et innovation /Capacité à résoudre des problèmes

N.B : Les candidatures sont transmises électroniquement via l'adresse suivante : recrutecongolais@gmail.com le dernier délai est fixé au 25 mars 2025 à 23h59.

COMMUNIQUE

Le Ministre Thierry Lézin MOUNGALLA,
- Les enfants MOUNGALLA,
- Les familles MOUNGALLA, MOUTSILA,
KIBONGUI-SAMINOU et BANGASSI
- Madame EKONDZA Marie,

Informent les parents, amis et connaissances de Brazzaville et du Congo en général que suite aux funérailles à Rouen de la regrettée **Madame Marthe Félicité MOUNGALLA** décédée à Paris (France) le **18 janvier 2025**, la dernière veillée sera organisée ce **samedi 15 mars 2025**.

La **veillée se tiendra à Brazzaville**, au domicile familial, sis à Mougali, **rue Sibiti n°28**, selon le programme ci-après :

- ◆ **16h00** : Mise en place terminée, réception des invités
- ◆ **16h30 - 23h00**: Veillée
- ◆ **23h00 - 07h00** : animation générale par les groupes religieux et traditionnels
- ◆ **07h00** : **Fin de la veillée**

REPOSE EN PAIX

Telly





APPEL A CANDIDATURE

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS POUR L'OBTENTION DU LABEL KOLISA

Vous êtes artisan indépendant ou membre d'un regroupement d'artisans (coopératives, associations, ateliers collectifs) ? Participez à notre programme d'accompagnement pour obtenir la certification qualité de vos produits à travers le label KOLISA !

Critères d'éligibilité

- Être un artisan ou une entreprise artisanale
- Disposer d'un NIU
- Être âgé de 18 à 40 ans

Secteurs d'activités :
Agroalimentaire, menuiserie, mécanique, maçonnerie, plomberie, coiffurerie, couture et coupe, coiffure, restauration.

Zone de mise en oeuvre

- Brazzaville
- Dolisie
- Pointe - Noire
- Owando
- Ouesso

Comment postuler ?

- Remplissez le formulaire en scannant ici
- Soumettez votre dossier : accueilkosala@gmail.com

Date limite : le 26 Mars 2025 à 23h 59



www.figa.cg

accueilkosala@gmail.com

www.kosalapme.com

+242 06 480 86 63

+242 05 343 63 53

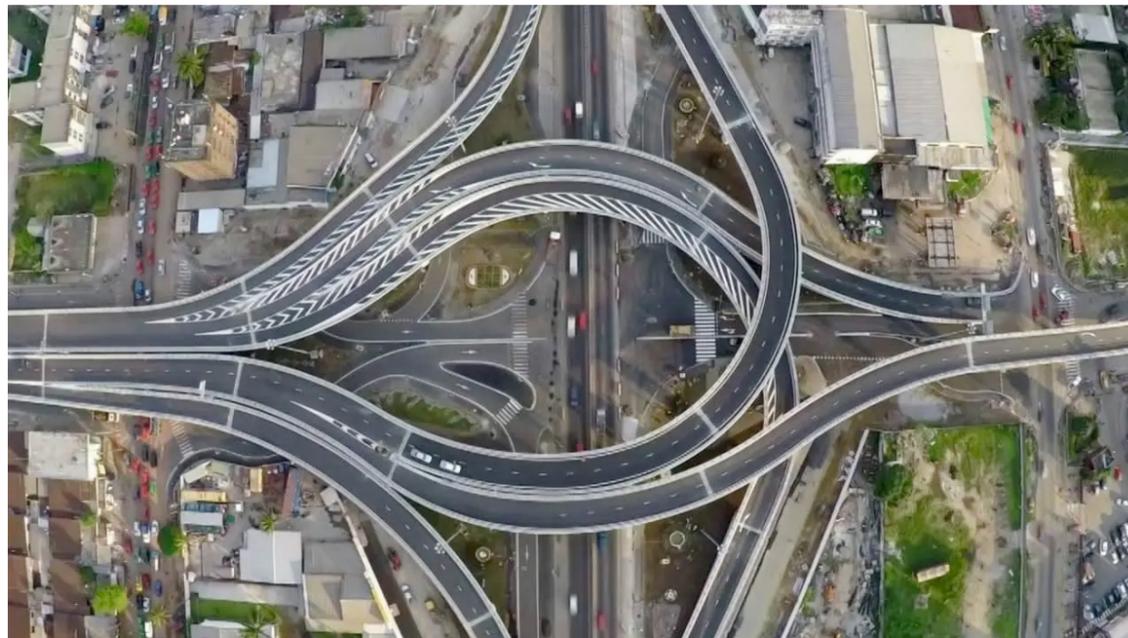
AFRIQUE DU SUD

54 milliards de dollars à investir dans les infrastructures

L'Afrique du Sud a annoncé mercredi un plan triennal prévoyant d'investir plus de 1.000 milliards de rands (environ 54,5 milliards de dollars américains) dans ses infrastructures publiques afin de stimuler la croissance économique.

Le ministre sud-africain des Finances Enoch Gdongwana a fait cette annonce lors de la présentation du budget 2025 et de son discours budgétaire annuel devant le Parlement au Cap, la capitale législative du pays. «Les infrastructures sont un pilier essentiel de notre stratégie de croissance. Elles constituent le fondement du développement économique, une source essentielle d'emplois et un moyen d'améliorer la prestation des services», a-t-il indiqué.

«Notre budget reflète cette conception. Les fonds alloués aux versements de capitaux constituent le poste de dépenses qui connaît la croissance la plus rapide de toutes les catégories économiques. Les



dépenses liées aux infrastructures publiques au cours des trois prochaines années s'élèveront à plus de 1.000 milliards de rands», a-t-il affirmé, précisant que les fonds destinés aux infrastructures seraient alloués à trois secteurs principaux : 402 milliards de

rands pour les transports et la logistique, 219,2 milliards pour les infrastructures énergétiques et 156,3 milliards pour l'eau et l'assainissement.

Le ministre a décrit certains des projets clé sur le point d'être lancés. «Dans le domaine des transports, l'Agence nationale

des routes sud-africaine consacrerait 100 milliards de rands à moyen terme au maintien du réseau routier national», a-t-il expliqué.

L'Agence sud-africaine du transport ferroviaire de passagers s'est vu allouer provisoirement 19,2 milliards de rands pour des

améliorations cruciales de sa signalisation. Dans le secteur de l'eau, plusieurs grands projets de barrages sont en train d'être accélérés, ou approchent de la phase de construction, a-t-il précisé.

Dans son discours, M. Gdongwana a également déclaré que l'économie sud-africaine stagnait depuis plus de dix ans, avec une croissance moyenne de son PIB inférieure à 2 %, bien en deçà de ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins croissants du pays.

«En 2024, l'économie n'a progressé que de 0,6 %», a-t-il indiqué, ajoutant que la croissance «devrait atteindre en moyenne 1,8 %» à moyen terme, c'est-à-dire au cours des trois années allant de 2025 à 2027.

Xinhua



**INFORMER, ANALYSER,
DIFFUSER, RAYONNER**

Agence d'Information de l'Afrique Centrale,
un acteur économique majeur à vos côtés.



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

LE COURRIER
DE KINSHASA

CONTACTEZ
NOUS

84, Boulevard Denis Sassou N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ
VOUS

www.adiac-congo.com
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.lecourrierdekinshasa.com
www.adiac.tv

RÉSEAUX
SOCIAUX



PARIS-RABAT

Renforcement de la coopération juridique et judiciaire

La France et le Maroc se sont engagés, le 10 mars dernier, à renforcer leur coopération dans les domaines juridique et judiciaire, dans le cadre de l'approfondissement du partenariat stratégique et historique entre les deux pays.

L'engagement a été acté par la signature d'une déclaration conjointe entre le ministre marocain de la Justice, Abdellatif Ouahbi, et son homologue français, Gérald Darmanin. A l'occasion, les deux ministres ont dressé un bilan approfondi des progrès réalisés dans la coopération juridique et judiciaire entre les deux pays, exploré les perspectives futures de cette collaboration et débattu des enjeux d'intérêt commun. Ils ont souligné l'importance stratégique de cet axe qui représente une menace majeure tant sur le plan national qu'international et qui affecte la souveraineté, la sécurité, l'économie, l'environnement et le développement des deux nations. Paris et Rabat ont réaffirmé leur volonté commune d'intensifier leurs efforts pour contourner ces phénomènes et en faire face en mobilisant les ressources nécessaires dont celles qui relèvent du volet juridique.



La signature d'une déclaration conjointe DR

S'agissant de la modernisation du système judiciaire et le renforcement de sa gouvernance, les ministres ont convenu de l'importance de la formation continue des professionnels du secteur, de la mise en œuvre de programmes dédiés à l'amélioration de la gestion

administrative et du développement législatif, ainsi que de l'échange d'expertise dans tous les domaines relevant de la justice. Ils ont exprimé également leur satisfaction quant à la qualité des relations bilatérales, soulignant la dynamique exceptionnelle de la coopération judiciaire

et technique, qui répond aux défis contemporains et aux intérêts partagés des deux nations. Soulignant la longue tradition des liens de confiance et de solidarité qui unissent les deux nations, les ministres ont mis en avant la coopération juridique et judiciaire franco-marocaine

qui repose sur un modèle juridique commun, nourri par une « francophonie judiciaire » vivante et des relations humaines étroites, consolidant des intérêts partagés et une solidarité profonde.

Convaincu quant à l'avenir prometteur de la coopération judiciaire entre la France et le Maroc, Abdellatif Ouahbi pense que la signature de cette déclaration ouvrira la voie à réexaminer certains accords, notamment celui qui régit le rôle des avocats dans les deux pays, afin de déboucher sur un équilibre à ce sujet. La signature d'une déclaration conjointe est un grand signe de coopération renforcée, a affirmé de son côté Gérard Darmanin, saluant le rôle de premier plan des magistrats marocains et leurs efforts aux côtés de leurs homologues français dans la lutte contre le terrorisme et le narcotrafic.

Noël Ndong

FRANCE-ALGÉRIE

La droite sénatoriale demande la fin de l'accord de 1968

Dans un contexte de fortes tensions entre Paris et Alger, le Sénat a débattu de l'accord migratoire franco-algérien de 1968. À l'initiative de l'échange, les sénateurs Les Républicains (LR) dénoncent un accord « totalement déséquilibré ».

Le gouvernement français entend renégocier l'accord migratoire pour durcir les conditions de l'immigration familiale au profit d'une immigration plus qualifiée. Mais, alors que les tensions diplomatiques entre la France et l'Algérie sont au plus haut, la majorité sénatoriale pousse l'idée d'une dénonciation de cet accord conclu entre les deux pays en 1968. Cet accord bilatéral offre aux ressortissants algériens une série de dérogations au droit des étrangers, pour faciliter leur venue en France. « Nous constatons que cet accord entraîne un traitement de faveur pour les Algériens lorsqu'il s'agit de venir en France, mais nous n'avons aucune réciprocité de la part

de l'Algérie », a pointé la sénatrice LR Muriel Jourda.

Les laissez-passer consulaires au cœur des débats

Avec son collègue Olivier Bitz, la présidente de la Commission des lois a rendu un rapport sur le sujet, recommandant la dénonciation de l'accord migratoire. « Si nous mettons fin à ces accords, nous ne ferons que rétablir des relations équilibrées entre deux pays qui, me semble-t-il,

ne se doivent plus grand-chose », a-t-elle soutenu. Au cœur du déséquilibre dénoncé, se retrouve la question des laissez-passer consulaires, un document indispensable pour les personnes en situation irrégulière sur le territoire français pour être expulsées vers leur pays d'origine. Un blocage qui vire parfois au drame. Le 22 février, à Mulhouse, un homme est tué dans une attaque au couteau. L'auteur présumé de l'attentat, de nationalité algérienne, frappé

d'une obligation de quitter le territoire français, se serait vu refuser à quatorze reprises le retour en Algérie.

Des pistes de modification

Trois pistes de modification sont évoquées : rapprocher des principes de l'accord avec l'application du droit commun, en particulier pour l'immigration familiale; en contrepartie, le gouvernement pourrait introduire des dispositifs attractifs pour les profils les plus dynamiques,

d'étudiants ou de travailleurs qualifiés; renforcer dans l'accord les exigences d'intégration en matière linguistique ou civique.

Le 26 février, le Premier ministre, François Bayrou, a lancé un ultimatum à Alger, dressant « une liste d'urgence de personnes qui doivent retourner dans leur pays » et en assurant qu'un refus d'Alger entraînerait « une remise en cause de l'accord ». Des déclarations objectées par le président français. « L'accord de 1968, c'est le président de la République », avait déclaré Emmanuel Macron, indiquant qu'une rupture unilatérale de l'accord par la France n'aurait « pas de sens ».

N.Nd.

« Nous constatons que cet accord entraîne un traitement de faveur pour les Algériens lorsqu'il s'agit de venir en France, mais nous n'avons aucune réciprocité de la part de l'Algérie »

L'Angola pousse une négociation directe entre Kinshasa et le M23

La présidence angolaise a annoncé mardi qu'elle allait contacter la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23), tentant de négocier des pourparlers directs dans quelques jours avec la République démocratique du Congo (RDC), une ligne rouge pour Kinshasa depuis le début d'une crise qui pourrait désormais dégénérer en guerre régionale. Les décisions en attente restent décisives pour relancer les mécanismes de paix actuellement bloqués dans une impasse et marqués par des divergences entre les blocs régionaux.

La ligne droite

Cette déclaration de l'Angola est intervenue après la visite du président congolais Félix Tshisekedi plus tôt dans la journée à Luanda, où il a rencontré son homologue angolais Joao Lourenço, médiateur entre la RDC et le Rwanda. Ce dernier est accusé par Kinshasa et certains experts de l'ONU de soutenir la rébellion du M23, ce que Kigali nie constamment.

Le gouvernement congolais considère toujours comme une ligne rouge le fait de s'asseoir à la même table de négociation que la rébellion, qui a pris le contrôle de nombreux territoires dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Dans ces provinces, l'Alliance du Fleuve Congo (AFC), un groupe politico-militaire allié au M23, a mis en place une administration provinciale parallèle.

«Jamais, tant que je serai président de la RDC, je n'aurai en face de moi une délégation du M23 ou de l'AFC, ou je ne sais quoi d'autre, pour négocier, jamais», a déclaré le président Félix Tshisekedi dans une interview datant d'août 2024.

Réagissant à une éventuelle négociation de paix, la porte-parole de M. Tshisekedi, Tina Salama, a qualifié cela d'«approche de la médiation angolaise» et a déclaré que la RDC attendait de voir sa

mise en place.

M. Lourenço est médiateur du Processus de Luanda, un mécanisme de paix soutenu par l'Union africaine (UA) visant à apaiser les tensions entre le Rwanda et la RDC.

Le Processus de Luanda se trouve dans l'impasse depuis l'annulation de dernière minute d'un sommet de paix organisé par M. Lourenço en décembre dernier. Kigali avait alors affirmé que le refus de la RDC d'un «dialogue direct avec le M23» avait été un obstacle majeur au sommet, une ligne rouge que Kinshasa a toujours refusé de franchir.

La RDC a également laissé entendre qu'elle pourrait relancer le Processus de Nairobi, une initiative de paix menée par la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et facilitée par l'ancien président kényan Uhuru Kenyatta, où Kinshasa pourrait dialoguer avec différents groupes armés actifs en RDC, y compris le M23.

«Nous rappelons aussi qu'il existe un cadre préétabli qui est le processus de Nairobi», a déclaré Mme Salama.

Cependant, la porte-parole de M. Kenyatta, Kanze Dena, avait affirmé début février que le Processus de Nairobi était dans une «impasse». Le gouvernement congolais avait exclu le M23 de ce processus, le considérant comme

un groupe représentant des intérêts étrangers, notamment ceux du Rwanda.

Le conflit entre le M23 et le gouvernement congolais est profondément lié aux conséquences du génocide rwandais de 1994 et aux tensions ethniques persistantes, en particulier entre les populations tutsies et hutues. La RDC accuse le Rwanda de soutenir le M23, tandis que Kigali prétend que l'armée congolaise s'est alliée au groupe rebelle rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), accusé d'avoir participé au génocide de 1994.

Les combats en cours sur différents fronts en RDC, alimentés par l'offensive persistante du M23, menacent de plonger toute la région dans le chaos. «Si cela continue ainsi, la guerre risque de se généraliser dans la région», a averti le président burundais Evariste Ndayishimiye début février.

Différends à régler

Bien que les deux mécanismes de paix soient bloqués, les blocs régionaux africains privilégient encore des solutions africaines aux problèmes africains. Kinshasa et ses partenaires régionaux ne sont pas totalement alignés sur la trajectoire future des processus de Nairobi et de Luanda.

Plusieurs dirigeants africains ont convenu en février de fusionner les deux processus en un seul. Cette décision a été prise lors d'un sommet conjoint entre l'EAC et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) dans la ville portuaire de Dar es-Salaam, en Tanzanie, où la RDC était absente.

Quelques semaines plus tard, l'EAC et la SADC ont également annoncé la nomination de l'ancien président kényan Uhuru Kenyatta, l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo et l'ancien Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn en tant que facilitateurs du «Processus de Luanda/Nairobi».

Kinshasa a toutefois appelé à un «alignement» des deux processus, estimant qu'ils devaient être élevés au même niveau organisationnel, car ils sont complémentaires.

«De toute évidence, les deux processus ont des cibles complètement différentes, des parties prenantes différentes», a déclaré Thérèse Kayikwamba Wagner, ministre d'Etat aux Affaires étrangères de la RDC, lors d'une réunion avec le corps diplomatique début mars. Elle a souligné que le Processus de Nairobi devrait également être placé sous l'égide de l'Union africaine (UA).

«Nous parlons plutôt d'un alignement des deux processus, afin que le processus de Nairobi soit aussi sous la houlette de l'UA et plus sous la houlette uniquement de l'EAC. Et comme ça, nous avons les deux à un même niveau, un même niveau organisationnel sous l'égide de l'UA», a précisé Mme Wagner.

Réagissant aux nominations des nouveaux facilitateurs, la cheffe de la diplomatie congolaise a indiqué qu'il s'agissait d'une «première proposition» qui serait suivie «d'une série de consultations». «Nous savons aussi qu'il existe d'autres propositions et que les chefs d'Etat de la sous-région devront en discuter», a-t-elle ajouté.

La SADC a annoncé la tenue d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement jeudi pour discuter de la situation sécuritaire en RDC, où le bloc régional pourrait examiner le retrait de sa présence militaire dans l'est du pays.

Dans le cadre de la Mission de la SADC en RDC (SAMIDRC), déployée en décembre 2023, une force régionale de la SADC composée de soldats du Malawi, d'Afrique du Sud et de Tanzanie a collaboré avec l'armée congolaise pour lutter contre les groupes armés opérant dans l'est du pays.

Xinhua

NÉGOCIATIONS GOUVERNEMENT -M23/AFC

La médiation angolaise joue son va-tout !

Les négociations directes entre le gouvernement congolais et le Mouvement du 23 mars (M23)/AFC, on en parle de plus en plus à Kinshasa depuis le dernier déplacement du président de la République, Félix Tshisekedi, à Luanda. Dans la foulée, un communiqué de la présidence angolaise annonçant l'intention d'une médiation pour ouvrir des pourparlers entre Kinshasa et ce groupe armé a pris tout le monde de court.

À Kinshasa, la démarche de la médiation angolaise n'est pas du tout récusée quand bien même elle procède d'une initiative unilatérale sans concertation préalable avec les parties concernées. Le gouvernement s'est juste contenté d'en prendre acte eu égard aux zones d'ombre qui entourent encore ce projet de négociations. Aucune modalité concrète n'a été formulée par la médiation angolaise quant à l'organisation de cette rencontre prévue le 18 mars, à Luanda.

Le gouvernement congolais qui n'a pas encore confirmé sa participation reste fidèle à sa ligne officielle : pas de discussion directe avec l'AFC-M23, groupe soutenu par le Rwanda. Pour lui, ces discussions, s'il elles ont lieu, devraient se dérouler conformément à la résolution 2773 du Conseil de sécurité sur la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo. Cette résolution onusienne exige notamment le retrait des troupes de la rébellion et celles du Rwanda des zones occupées.

Les processus de Luanda et de Nairobi, respectivement politique et sécuritaire avec les groupes armés, devraient également être pris en compte dans ces négociations, pense-t-on à Kinshasa. Les discussions avec le M23/AFC devraient intégrer le processus de Nairobi où participent tous les groupes armés, le M23/AFC compris. Telles sont les exigences que pose Kinshasa pour adhérer à la démarche de la médiation angolaise qui visiblement joue le forcing.

Du côté de l'AFC-M23 dont les responsables sont également en contact avec Luanda, c'est le mutisme plat. Ce mouvement armé est dans l'expectative, se réservant, du moins pour l'instant, de tout commentaire...

Sylvain Andema

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le journaliste Jean de Dieu Mukendi libéré

Interpellé le 10 mars au parquet alors qu'il répondait à une convocation d'un magistrat consécutivement à une plainte déposée en février 2024 par deux dirigeants de la Fédération de basketball du Congo, Jean de Dieu Mukendi, journaliste sportif à la chaîne publique Radio télévision nationale congolaise (RTNC), a été relaxé.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a salué la relaxation de Jean de Dieu Mukendi, condamnant la procédure ayant conduit à la privation de sa liberté. Le journaliste, a-t-il indiqué dans un communiqué du 10 mars, a été relaxé le même jour, après une nuit passée au cachot du parquet de Grande instance de Kinshasa/Kalamu. «Il a été interpellé, le 10 mars 2025, au parquet alors qu'il répondait à une convocation d'un magistrat consécutivement à une plainte déposée en février 2024 par deux dirigeants de la Fédération de basketball du Congo (Fébac), M. André Komishelo et M. Kabongo, respectivement président et secrétaire général de Fébac», a expliqué Olpa.

L'organisation non gouvernementale poursuit que ces deux responsables de la Fébac ont accusé Jean de Dieu Mukendi de diffamation pour avoir, dans l'émission intitulée «Jeudi sport», diffusé sur les antennes de la RTNC, émis des critiques sur



Le journaliste Jean de Dieu Mukendi/DR

la gestion du basketball congolais par un comité qui n'est plus composé par la majorité de ses membres. « Peu avant son interpellation du 10 mars 2025, le journaliste avait émis encore

des critiques sur la composition du comité de la Fébac dans une publication postée dans un groupe WhatsApp dénommé « Notre basket », a ajouté Olpa

Lucien Dianzenza

EST DE LA RDC

Retrait progressif des troupes de la SADC

Venues à la rescousse de la République démocratique du Congo (RDC) face à la guerre d'agression qui lui est imposée dans sa partie Est, les troupes de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sont en instance de quitter le sol congolais.

La SADC, dont des chefs d'Etat des pays membres se sont réunis en visioconférence le 13 mars à Harare, au Zimbabwe, astreint ses troupes à se retirer progressivement du territoire congolais où elles sont implantées. Présidé par le Dr Emmerson Mnangagwa, chef de l'Etat du Zimbabwe et président en exercice de la SADC, le sommet a censé clarifier la situation de la Mission de la SADC en RDC (SAMIDRC) dont les effectifs sont confrontés aux contraintes logistiques et à l'absence d'un mandat clair d'intervention contre les groupes armés opérant à l'Est de la RDC.

Le blocage des principaux axes d'approvisionnement et la prise des aéroports de



Goma ainsi que de Kavumu par les rebelles du M23/AFC ont davantage fragilisé l'intervention de ces troupes qui peinaient déjà à coordonner leurs opérations avec les forces congolaises.

L'histoire retiendra que la SAMIDRC n'a pas réussi à inverser le rapport de force sur le terrain.

Forts de ce constat, les chefs d'Etat des pays membres de la SADC ont décidé de dé-

créer la fin du mandat de la SAMIDRC dont les troupes ont subi de lourdes pertes au front, sans parler des difficultés à stabiliser la situation sur terrain.

Le sommet a cependant

réaffirmé la volonté des États membres de soutenir la RDC dans la défense de son intégrité territoriale et a plaidé pour une solution politique et diplomatique incluant toutes les parties prenantes du conflit.

Toutefois, ont souligné les participants, l'engagement de la SADC envers la RDC restera fort. Cette organisation de l'Afrique australe continuera, malgré tout, à soutenir les efforts visant à instaurer la paix et la stabilité dans l'Est du pays.

Une solution politique globale impliquant toutes les parties prenantes, y compris les acteurs étatiques et non étatiques, a été proposée comme une des voies de sortie à la crise de l'Est.

Sylvain Andema

La Belgique encourage la nouvelle dynamique imprimée à Luanda

Le nouvel envoyé spécial du Royaume de Belgique pour la région des Grands Lacs, Marc Pecsteen, a été reçu le mercredi 12 mars par le président Félix Tshisekedi.

Au menu de leurs échanges, la situation sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et les voies et moyens d'y rétablir une paix durable. « *Comme vous le savez, la Belgique a eu à cœur de dénoncer de façon forte et claire l'agression dont la RDC est victime. On le fait parce qu'on est très attaché aux principes du respect de droit international, du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tout État ; Que ce soit en Europe, en Asie ou en Afrique, les règles doivent être les mêmes et s'appliquent à tout le monde* », a dit en substance l'émissaire belge. Et d'ajouter que son pays est respectueux de l'intégrité et de la souveraineté de la RDC. Le diplomate belge a, par ailleurs, indiqué que son pays continue de maintenir la pression afin d'aboutir à un cessez-le-feu dans un premier temps avant de s'engager dans un processus de dialogue.

Évoquant la dernière rencontre de Luanda entre le président Félix Tshisekedi et son homologue angolais João Lourenço, M. Marc Pecsteen s'est dit encouragé par la nouvelle dynamique. « *Ça nous semble très encourageant et très important que la RDC y participe pleinement de façon constructive, fasse éventuellement des propositions de son droit pour s'engager dans une recherche de paix. Cela nous permet aussi de continuer à mettre la pression pour que l'autre partie fasse de même et revienne aussi s'asseoir à la table des négociations* », a-t-il déclaré. M. Marc Pecsteen a rapporté que « *le chef de l'État attend des propositions concrètes de la part de son homologue angolais* ». Enfin, l'interlocuteur du chef de l'Etat a rassuré que son pays continuera à sensibiliser ses partenaires, notamment européens, au sein de l'Union européenne en faveur du processus de paix.

S.A.

LUTTE CONTRE LE MPOX

Des projets de l'UE lancés pour soutenir la riposte

Le lancement officiel à Kinshasa des projets financés par l'Union européenne (UE), en présence du ministre de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale, le Dr Samuel Roger Kamba, a connu la participation des représentants des institutions nationales, des ambassadeurs, des partenaires internationaux ainsi que des experts du système des Nations unies.

La mise en oeuvre des projets s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la variole du singe (mpox) et le renforcement de la préparation aux épidémies dans le pays. Dans son discours à cette occasion, le ministre en charge de la Santé a souligné l'importance du partenariat entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'UE dans la lutte contre cette épidémie. Il a, par ailleurs, exprimé sa gratitude envers l'UE pour son soutien financier et technique qui permet d'améliorer les capacités de surveillance, d'accès aux soins et de sensibilisation des communautés aux bonnes pratiques de prévention.

« *Grâce à votre soutien, nous pourrions renforcer nos capacités de surveillance, améliorer l'accès aux soins et sensibiliser nos communautés aux bonnes pratiques de santé publique. Ce soutien est essentiel pour renforcer notre réponse face à cette crise sanitaire* », a décl-

ré le Dr Samuel-Roger Kamba. Il a, en outre, souligné que la lutte contre l'épidémie de mpox ne pourra être efficace que si toutes les parties prenantes, notamment le gouvernement, les organisations non-gouvernementales, le secteur privé et les communautés elles-mêmes, s'unissent dans un effort collectif. Il a également insisté sur l'importance de l'éducation et de la recherche pour adapter la réponse en temps réel aux évolutions de l'épidémie; concluant son discours en appelant à l'unité et à l'action collective pour un avenir plus sûr et plus sain pour tous les citoyens congolais.

Rappelons que depuis la fin de l'année 2022, la RDC fait face à une recrudescence de cas de mpox. Face à cette situation alarmante, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié cette épidémie, en date du 14 août 2024, d'urgence de santé publique de portée internationale. Le gouvernement congolais, sous l'impulsion du ministère de

la Santé, a pris des mesures immédiates pour lutter contre cette épidémie, soutenu par des partenaires techniques et financiers parmi lesquels l'UE. Les projets lancés visent à améliorer la détection précoce, la prévention et le traitement de mpox tout en réduisant la stigmatisation liée à cette maladie. Ils s'articulent autour de plusieurs axes clés parmi lesquels le renforcement des systèmes de surveillance épidémiologique, la sensibilisation des populations aux symptômes, modes de transmission et mesures de prévention, la collecte de données et la mise en place de systèmes de surveillance adaptés et, enfin, la formation et le soutien des équipes techniques et médicales sur le terrain.

Le lancement de ces projets marque une étape importante dans la lutte contre l'épidémie de mpox en RDC et témoigne de la volonté commune de surmonter cette crise sanitaire avec solidarité et détermination.

Blandine Lusimana

EXPOSITION

L'association Winaivha prête à exporter ses œuvres d'art

Une exposition inédite des œuvres d'art et d'articles divers d'utilisation courante se tient à Voungou, dans le 3^e arrondissement de Pointe-Noire, Tié Tié, à l'initiative de l'association Winaivha à la faveur des journées portes ouvertes lancées pour vulgariser l'art au relent futuriste.

Un lit solaire, une table intelligente, ses jeux solaires et plusieurs autres articles très singuliers dans leur conception sont exposés depuis quelque temps au siège de la fraternité Winaivha.

Des amoureux de l'art s'y rendent régulièrement pour admirer ces œuvres inédites « Ces œuvres d'art dites solaires sont le fruit combiné de notre ingéniosité artistique et de l'inspiration di-

vine. En tant que serviteurs de Dieu, nous avons reçu de l'inspiration divine pour concevoir et façonner ces œuvres que nous mettons à la disposition du public après plusieurs an-

nées de travail », a dit Roi Amen fils, responsable de l'association Winaivha.

Il a ajouté qu'il n'est issue d'aucune école d'art ou d'aucune formation en artisanat. C'est simplement la volonté de Dieu qui s'est manifestée en lui, «témoignant le passage à l'ère nouvelle, celle de la nouvelle civilisation avec sa nouvelle technologie et ses œuvres d'art solaires, par exemple, qui vont meubler désormais les maisons et qui seront également exportées ».

L'art que développe l'association Winaivha est futuriste, à l'instar de la table intelligente qui donne toutes les commodités d'usage possibles à son utilisateur « Nous sommes ouverts à toute collaboration, tout partenariat et tout soutien car notre but est de faire connaître cet art au-delà des frontières nationales et dire que le Congo est à l'avant-garde du développement artistique ou de l'artisanat moderne. C'est ce qui justifie la carte du Congo gravée sur la plupart de nos œuvres », a-t-il poursuivi.

Faites essentiellement en bois et à la main avec l'utilisation des

outils utiles pour tout artisan (marteau, ciseaux, couteau...) mais aussi quelques instruments électriques (perceuses, scie moteur...), ces œuvres qui font éclater une beauté éblouissante sont conçues pour durer et ne pas s'altérer aux intempéries et à l'usure du temps. «Nos œuvres d'art solaires sont conçues pour être conservées et utilisées longtemps. Elles seront aussi à la portée de tout le monde quand arrivera le moment de les commercialiser. Pour l'instant, nous nous attelons à nous conformer aux dispositions réglementaires en vigueur dans le pays concernant les arts et l'artisanat, en nous procurant les documents nécessaires justifiant notre existence légale », a précisé Roi Amen fils.

Les journées portes ouvertes pour vulgariser les œuvres d'art solaires made in Congo vont se poursuivre pour permettre à tout un chacun de s'imprégner de cet art unique en son genre qui marque aussi l'avènement du nouvel âge, dit âge d'or, avec ces nouvelles créations venant du Congo et qui vont inonder le monde, a-t-il conclu.

H.B.M.



Roi Amen fils présentant le lit solaire/Adiac

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 29^e journée, 1^{re} division

Le Partizani va prendre les trois points chez la lanterne rouge, Skënderbeu Korçë (2-1). Titulaire, Archange Bintsouka a beaucoup tenté, en vain, jusqu'à la 90^e+1 minute et cette tête puissante repoussée par le gardien sur Eleke qui marque le but de la victoire.

Le Partizani, qui met fin à une série de sept matches sans victoire, est 4^e à sept longueurs du podium.

Angleterre, 37^e journée, 2^e division

Dans un match capital chez le premier non-relégable, Luton Town s'offre le droit de continuer à y croire en s'imposant 2-1 à Cardiff, avec Christ Makosso, bien installé dans l'axe de la défense.

Luton Town reste relégable, avec 34 points, à deux longueurs de Cardiff, 21^e.

Kosovo, 24^e journée, 1^{re} division

Drita continue sa marche vers le titre en battant son dauphin, Balkani, 2-0, sans Raddy Ovouka, suspendu pour cumul de cartons jaunes.

Lettonie, 2^e journée, 1^{re} division

Arrivé à l'intersaison en provenance du Riga FS, Ceti Junior Tchibinda marque son premier but sous le maillot du BFC Daugavpils. Buteur à la 84^e minute, le Congolais ne peut toutefois pas empêcher la défaite de son équipe à Grobina (2-3). Le milieu défensif était aligné en défense centrale.

Titulaire, Trésor Samba a été remplacé à la 80^e minute lors du match nul concédé par Liepaja face à Tukums (0-0). Rappelons que l'ancien prodige du FC Bâle, buteur lors de la 1^{re} journée, le 7 mars, est arrivé en janvier en provenance du FC Thoune.

Pays-Bas, 31^e journée, 2^e division

Den Bosch s'incline chez l'Excelsior Rotterdam (1-2). Titulaire, Kévin Monziano a reçu un premier avertissement à la 66^e minute, avant d'être expulsé à la 90^e+5 pour un second jaune.

Géorgie, 3^e journée, 1^{re} division Première défaite de la saison pour Dila Gori, battu à Iberia 1999 (0-1). Romaric Etou était capitaine et titulaire, tandis que Deo Gracias Bassinga est entré à la 84^e minute.



Ceti Junior Tchibinda a marqué son premier but de la saison/DR

Roumanie, 30^e journée, 1^{re} division

LUTA Arad s'incline à domicile face au Dinamo Bucarest (0-2). Le club de Ravy Tsouka Dozi, titulaire, est 11^e avec 34 points.

Turquie, 29^e journée, 2^e division

Sakaryaspor est tenu en échec par Bandirmaspor (2-2). Avec Simon Nsana titulaire et passeur décisif sur le premier but de son

équipe : sur un centre repoussé, il contrôle de la poitrine, percute et centre en retrait du gauche pour Mamadou (1-1, 8^e min). L'ancien Lensois est également à l'origine du second but de son équipe (2-1, 13^e min).

Notons que son équipe a manqué un penalty. Avec ce résultat, Sakaryaspor est 16^e et premier non relégable avec 36 points.

Francis Nzaba était titulaire lors du match nul concédé par l'Enseler Erokspor face à Manispor (1-1). L'Enseler est 15^e avec 38 points.

Durel Avounou est resté sur le banc lors du succès de Çorum à Genclerbirligi (2-1). Çorum est 10^e avec 42 points.

Ukraine, 20^e journée, 1^{re} division

Sans ses Congolais, le Polissya Jytomyr l'emporte 3-1 face à Odessa. Si Jerry Yoka et Borel Tomanzoto restent à disposition de l'équipe réserve, qui reprendra son championnat en avril, Beni Makouana a quitté le club. Il est prêt jusqu'au 31 décembre 2025 au LNZ Cherkasy, 11^e de première division.

Camille Delourme



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

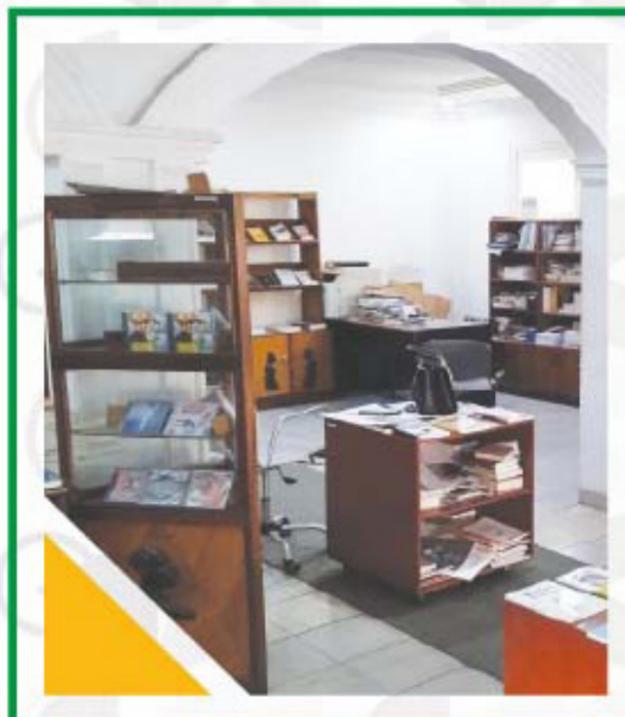
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

8 MARS 2025

Célébration de la femme « Moya »

Parade artistico-vestimentaire sur près de deux kilomètres aux sons des tam-tams, chants divers et des animations en soirée ont été au programme au restaurant culturel Moya, dans le 6^e arrondissement, Ngoyo, lors des réjouissances lançant le mois de la femme dans cet espace.

Vêtues en tenues écologiques faites avec des objets de récupération et d'utilisation courante, les femmes « Moya » ont défilé de la mairie de Ngoyo à l'ex-péage sur fond de tam-tams, chants, danses, klaxons et décibels des artistes Moya venus célébrer la fête du 8 mars dans une ambiance singulière et inédite.

Un an après son ouverture, le restaurant culturel Moya, unique en son genre avec ses fresques et tableaux, son décor artistique et son podium dédié aux arts scéniques, a célébré la journée du 8 mars sous le signe de la valorisation de la femme vertueuse, talentueuse défendant les valeurs écologiques.

Après la parade, une grande animation a eu lieu en soirée à Moya. Des chants, des danses acrobatiques et rythmiques, du slam, des sketches, de la percussion ont meublé l'événement qui a pris fin tard dans la nuit. Une soirée agrémentée par une collation et un défraîchement offerts aux convives. Les invités ont été heureux d'avoir passé une soirée inoubliable. Engagé à défendre les objec-



Les femmes Moya lors de la parade pour célébrer le mois de la femme/Adiac

tifs de développement durable des Nations unies et de l'Unesco, le restaurant culturel Moya organise des activités alignées sur ses objectifs, offrant ainsi aux clients une expérience enrichissante tout en contribuant à des causes nobles telles que

l'éducation et le bien-être des enfants défavorisés, en partenariat avec la mairie de Ngoyo. Cet espace offre également des cours d'arts plastiques. Aux adultes est offerte l'opportunité unique de développer leur créativité et de s'exprimer ar-

tistiquement. A travers sa galerie «Moyà kutala» y sont exposées des toiles contribuant ainsi à la promotion de la culture locale et à la sensibilisation aux enjeux sociaux. « Moya kusakana » et ses nombreux jeux mis à la disposition du public

en lien avec les objectifs des Nations unies favorisent l'apprentissage interactif et ludique des enjeux environnementaux et sociaux, offrant ainsi une expérience divertissante et éducative pour tous.

Hervé Brice Mampouya

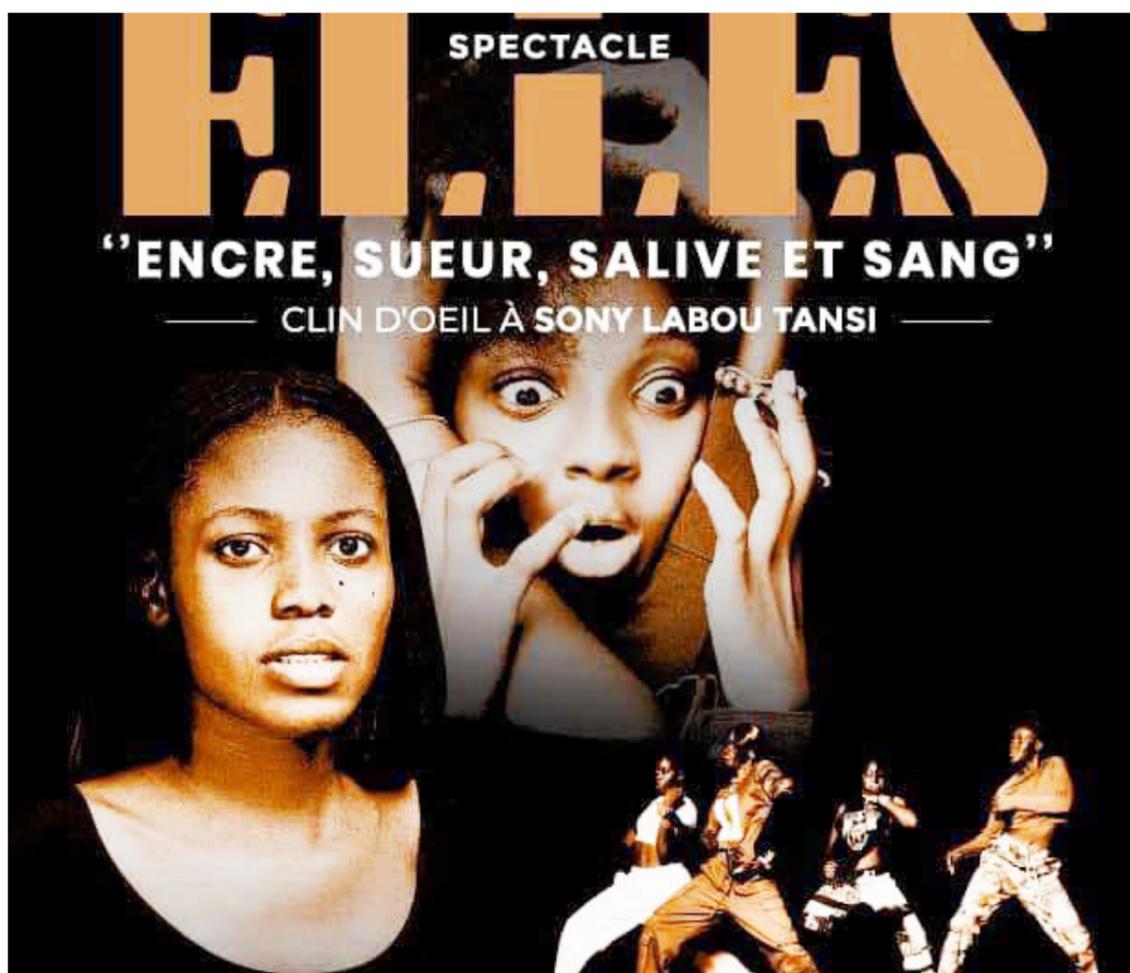
Les Ateliers Sahn organisent une soirée «To tanga buku»

Dans le cadre du projet «To tanga buku», «Lire libr'ensemble, des ponts entre nous», et à l'occasion de la célébration internationale des droits des femmes, les Ateliers Sahn organisent une soirée inédite, le 14 mars à 18h.

La soirée qui s'inscrit dans le cadre du projet «To tanga buku», «Lire libr'ensemble, des ponts entre nous», et à l'occasion de la célébration internationale des droits des femmes sera une célébration de la voix, du corps et de la résilience des femmes à travers l'art. Au programme, un spectacle où le slam rencontre la danse pour une fusion artistique puissante et engagée avec des textes de Sony Labou Tansi.

Le spectacle Elles- «Encre, sueur, salive et sang», un clin d'œil au célèbre écrivain congolais Sony Labou Tansi. Il sera animé par Johanna et Mwana Tsuka, poétesses urbaines venues de Pointe-Noire ; les Panik dance, un groupe de danse exclusivement féminin.

Bruno Zéphirin Okokana



PROGRAMME D'INHUMATION DE ALPHONSE ATIPO



L'inhumation de Alphonse Atipo «Athys Mwana ya corbeau», décédé le 2 mars 2025 à Brazzaville, se déroulera **le samedi 15 mars** selon le programme ci-après :
 8h30 : levée de corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville
 10h 00 : passage à la rue Abila à Talangaï
 10h 45 : recueillement et animation au domicile familial sis 7 rue Lessia, à Nkombo
 13h 00 : départ pour l'inhumation au cimetière privé VIP Bouka
 16h 00 : retour et fin de la cérémonie.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Aholo Comlan Ermelan Christ, je souhaiterai être désormais appelé Aholo Montcho Agbassa Comlan Ermelan Christ. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai trois (3) mois.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MONSIEUR BÉNI FRIED HEVEN BININGA THYTY
 Décédé le lundi 03 Mars 2025 à Paris en France
 Il nous a quitté pour rejoindre la lumière éternelle.
A PARIS EN FRANCE

VENDREDI 14 MARS 2025

- 13h30 à 14h30: Mise en bière dans la stricte intimité familiale
- 18h à l'aube: Veillée mortuaire au 146 rue Léon Geoffroy, 94400 Vitry - Sur - Seine, Salons Emirates
- Gares de proximité: Choisy le Roi, RER C(bus 182) et les Ardoines RER C(bus 182) arrêt Léon Geoffroy

DIMANCHE 16 MARS 2025

- 9h45: Départ pour Brazzaville par le vol Air France

A BRAZZAVILLE AU CONGO

- 17h30 : Arrivée et accueil à l'Aéroport International Maya-Maya de Brazzaville
- 18h30: Départ pour la morgue municipale de Brazzaville

LUNDI 17 MARS 2025

- 18h à l'aube : Veillée mortuaire à la résidence familiale, sise Avenue Père Bressieux Cathédrale (non loin de l'hôtel Léon) Centre-Ville

MARDI 18 MARS 2025

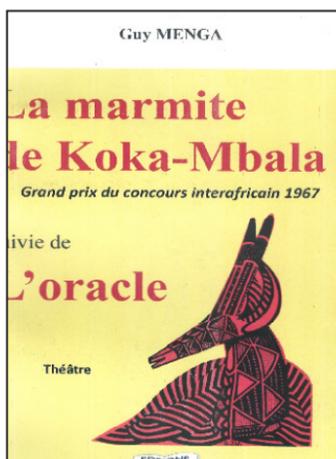
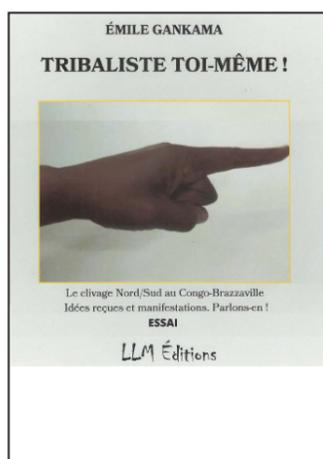
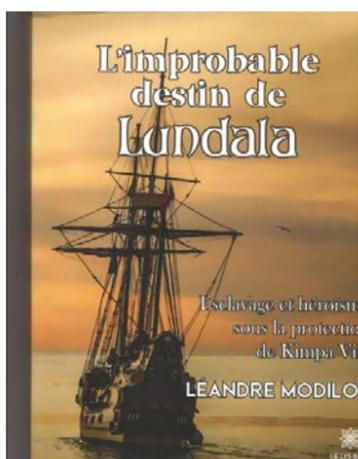
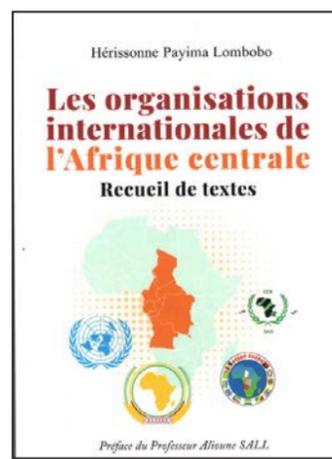
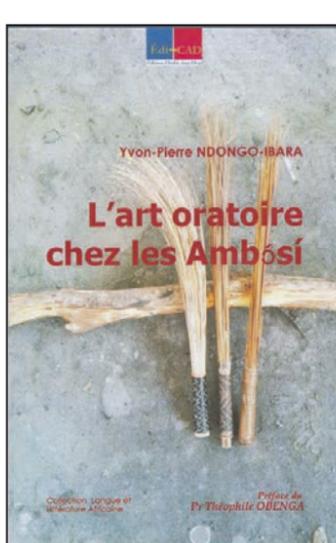
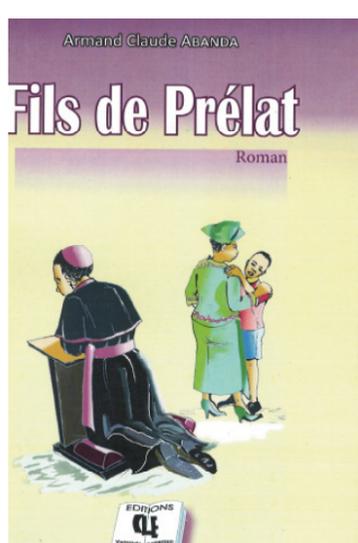
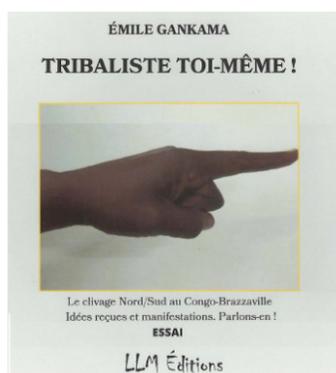
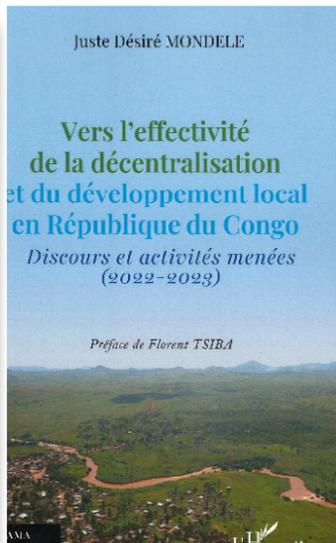
- 9h: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10h: Arrivée à la résidence familiale et installation
- 11h: Office religieux au lieu de la veillée
- 14h: Départ pour le cimetière du Centre-Ville
- Inhumation
- Retour à la résidence

Fin du programme

La douleur de l'avoir perdu ne doit pas nous faire oublier le bonheur de l'avoir connu.



EN VENTE



MANIF DU 1407 AUX FLAM-BEAUX	FEU DU 1407 FIXATIONS	VÉLO VENTILE	CONDUIRE TITANE	JOIE DIGNÉ DU 1407
				HISSÉS LE 1407
AMBIANCE DU 1407 TERMINERA			PAYS D'ASIE	
			LENTILLES JEU DE CARTES	
VIRE DE BORD CONSACRÉ			PERRO-QUETS APRÈS VOUS	
		CONJONCTION PRESQUE BLANC		SAINTE DE BIGORRE CONJONCTION
FLEUVE RUSSE	CLOSE CLÔTURE LA JOURNÉE			COLÈRE
	POUFFAI THÉÂTRE JAPONAIS			
12 MOIS EMBARGO		DÉMONSTRATIF		EN CHALDÉE
			DIRECTION	

FLÉCHÉS 10x10 • N°21 • © FORTISSIMOTS 2005

MOTS CROISÉS 9X11 • N°21 • par Claude Leroux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Faisant entendre une succession de bruits secs. II. C'est le cas de le dire, à cause d'elle, on pisse le sang. III. Acronyme pour un titulaire de doctorat. Sort de la gueule de certains animaux. IV. Dans un certain sens, c'est recherché. Symbole chimique. V. Adjectif possessif. Personnage du *More de Venise*. VI. ... le Noble en France et en Serbie dans l'autre sens. Partie d'une cloche où frappe le battant. VII. Nationalisait. VIII. Est du domaine des vessies plus que des lanternes. IX. Qui ne sont pas entièrement vendus. X. Malmèment fortement. XI. Est donc comparable à une scie.

VERTICALEMENT

1. Gentilé d'un joli petit village jurassien dans le canton de Poligny. 2. Elle se retire dans la spiritualité. 3. Coureur australien. Commune de Suisse traversée par le Kelch. 4. Dans un foyer elle peut être à la base de la séparation d'un homme et d'une femme. On peut revenir souvent dessus dans la conversation. 5. Juste un peu petit. Rendit les armes. 6. Ancienne cuvette. On s'en sert facilement quand on est dans les stations sur les pistes. 7. Ont-elles toutes les yeux d'Elsa ? 8. Rivière de France. Démon marin femelle. 9. Cheville. Exècre.

• KAKURO • GRILLE N°22 • FACILE •

		7	5		4	11	
	3			3			3
10			15	6			
3		6	16		4		
	15			3			
	10						
18					6	3	
3							
4		3			5		
6		4		10			
	3						

KAKURO • SOLUTION DE LA GRILLE N°22 •

	1	2			1	2	
2	4	3	1		3	1	2
1	2		4	2		3	1
		1	3	4	2	5	
	4	2	5	6	1		
1	3		2	1		2	1
2	1	3		3	4	1	2
	2	1			1	3	

RIKUDO
Grille N°1 • Facile

Grille N°1 • Solution

REGLES DU JEU

Complétez la grille avec les nombres du 1 au dernier nombre de manière à former un chemin de nombres consécutifs. Le signe • indique que deux cases voisines contiennent des nombres consécutifs.

D	A	B	M	L				
R	E	T	R	A	I	T	E	I
F	E	T	E	I	N	D	E	
F	I	N	I	R	A	E	R	S
L	O	F	E	A	R	A	S	
B	E	N	I	E	T	P	E	
S	C	E	L	L	E	E		
O	B	E	C	L	A	T	A	I
A	N	R	E	S	U	R		
B	L	O	C	U	S	A	X	E

FLÉCHÉS 10X10 SOLUTION • N°21 • © FORTISSIMOTS 2005

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N°21 par Claude Leroux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	C	R	E	P	I	T	A	N	T
II	H	E	M	A	T	U	R	I	E
III	A	T	E	R	B	A	V	E	
IV	U	R	U	O	C	G	E		
V	S	A	I	A	G	O	D		
VI	S	I	N	P	A	N	S	E	
VII	E	T	A	T	I	S	A	I	T
VIII	N	A	T	A	T	O	I	R	E
IX	I	N	E	P	U	I	S	E	S
X	E	T	R	I	L	L	E	N	T
XI	R	E	S	S	A	S	S	E	E

O	W	G	O	Q	T	E	R	C	E	S	P	E	G	B
N	E	I	O	G	U	E	T	S	E	V	O	L	R	H
C	S	P	N	G	A	I	E	N	O	R	T	U	Y	S
L	O	S	O	K	A	R	D	L	A	M	I	A	F	E
E	R	I	S	U	Y	R	D	D	C	T	O	S	F	R
R	C	R	U	I	V	E	A	H	I	D	N	F	O	P
O	I	M	E	M	A	O	Z	R	T	I	O	N	E	
D	E	U	E	O	U	I	N	A	K	R	C	N	D	N
E	R	S	R	D	X	G	L	T	G	A	O	H	O	T
L	P	T	L	P	E	D	O	O	A	A	B	C	R	A
B	G	O	E	R	U	A	P	R	N	R	R	A	E	R
M	M	A	T	O	G	P	Y	B	B	O	D	O	N	D
U	U	E	P	T	I	M	A	R	A	U	D	E	U	R
D	R	O	N	H	E	R	C	R	O	U	T	A	R	D
D	I	R	G	A	H	R	S	U	G	A	M	I	N	A

- | | | |
|-------------|-------------|------------|
| ANIMAGUS | GAROU | ROGUE |
| ARAGOG | GRYFFONDOR | RON |
| AZKABAN | HAGRID | SAULE |
| BRUIT | HIPPOGRIFFE | SECRET |
| CHOIXPEAU | MARAUDEUR | SERPENTARD |
| CROUTARD | MOLDU | SIRIUS |
| DECOR | ONCLE | SORCIER |
| DOBBY | POTION | TANTE |
| DRAGO | POTTER | VESTE |
| DUMBLEDORE | POUDLARD | VOLDEMORT |
| EPOUVANTARD | QUIDDITCH | WINKY |
| | REMUS | |

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°21

Le mot-mystère est :

HERMIONEGRANGER

MARCHE SPORTIVE

La troisième édition des « 72 heures du Mayombe Ecorun » veut valoriser la forêt du Congo

Les organisateurs de la troisième édition de la marche sportive et de l'écotourisme, les « 72 heures du Mayombe Ecorun », ont présenté ses avantages et ses particularités. Devant des autorités sportives et autres partenaires, ils ont officiellement lancé les préparatifs de ce grand rendez-vous des adeptes de la marche qui aura lieu du 28 au 30 mars.

Organisée par l'association multisports Lion d'or que dirige José Cyr Ebina, la troisième édition des « 72 heures du Mayombe Ecorun » a pour thème « Courons et marchons pour la préservation de la forêt et des peuples autochtones ». Cette marche se déroulera en deux étapes sur une distance de 100 km. La première étape concerne Malélé-Pounga puis Poun-ga-Dolisie.

Au cours du point de presse qui a réuni des chevaliers de la plume et du micro ainsi que plusieurs cadres de la Fédération congolaise d'athlétisme, du Comité national olympique et sportif congolais, du Parlement, du ministère des Sports ainsi que de la présidence de la République, José Cyr Ebina a clairement détaillé la quintessence de cette initiative. Pour lui, cette activité qui se déroulera avec l'assistance de la fédération s'inscrit

dans le cadre de la marche athlétique de vitesse ou la course qui se pratique sur des distances de moins de 50 km et la marche athlétique de fond qui concerne les distances au-delà de 50 km.

« Les « 72 heures du Mayombe Ecorun » sont à la fois une marche athlétique de vitesse et de fond sur une distance de 109 km. L'association multisports Lion d'or a voulu donner à cette activité sportive une sensibilité verte, pour concilier sport et développement durable », a expliqué José Cyr Ebina.

Il a, par ailleurs, indiqué que le sport est considéré comme un outil puissant favorisant la cohésion sociale, la santé et le bien-être. Le développement durable, a-t-il dit, est non seulement un facteur de bien-être pour les générations d'aujourd'hui et de demain, mais aussi un en-



Le directeur général des Sports dévoilant la mascotte en compagnie du président du comité d'organisation/Adiac

jeu majeur pour l'avenir de la planète.

Le président du Lion d'or s'appuie sur les initiatives des autorités congolaises pour contribuer à la préservation de l'environnement.

« Aux côtés de bien d'autres forces vives de la nation, nous avons voulu modestement nous arrimer à cette dynamique verte,

qui prend une importance considérable dans le pays », a-t-il ajouté.

Des activités liées au développement durable sont associées à la marche sportive, comme la sensibilisation et le planting de 500 arbres par les coureurs, marcheurs, organisateurs et public. Un hommage au peuple autochtone est aussi prévu à travers une soirée culturelle. Des prix et diverses récompenses seront donnés à quelques participants.

Le village des « 72 heures du Mayombe Ecorun » a été, en même temps, ouvert. Il se trouve à côté de l'hôtel Saphir dans la rue piétonne, au centre-ville. Les partenaires et prétendants participants qui veulent relever ce défi sont invités à s'y rendre pour plus d'informations. La mascotte a été également dévoilée au public.

Rude Ngoma

ELECTION À LA PRÉSIDENTIE DE LA CAF

Patrice Motsepe rempile pour un deuxième mandat

L'instance faîtière du football africain, la Confédération africaine de football (CAF), a tenu sa 14^e assemblée générale extraordinaire le 12 mars, au Caire, en Egypte, afin de remanier son bureau exécutif. Le Sud-Africain Patrice Motsepe a été réélu pour un deuxième mandat à sa présidence. L'autre fait marquant est l'entrée du Camerounais Samuel Eto'o, dont la candidature a été longtemps contestée, au Comité exécutif.

Sans surprise Patrice Motsepe, seul candidat à sa propre succession, a été réélu jusqu'en 2029 à la tête de l'instance africaine de football. Cette réélection intervient dans un contexte où il souhaite poursuivre l'agenda de développement du football continental. Son premier mandat a été largement salué pour la stabilisation des finances de la CAF et le renforcement de son rayonnement international.

Sous sa direction, la CAF a établi de nombreux records lors de la Coupe d'Afrique des nations 2023, en Côte d'Ivoire, qui a attiré plus de 1,4 million de téléspectateurs à travers le monde. De plus, les dotations financières des compétitions phares, telles que la Ligue des champions et la Coupe d'Afrique des nations féminine ont été considérablement augmentées, tout comme le soutien financier aux associations membres. La grande surprise de cette assemblée vient du Camerounais Samuel



Patrice Motsepe, réélu DR

Eto'o qui fait son entrée en tant que membre du Comité exécutif de la CAF. Après une candidature initialement rejetée, Eto'o a été élu par acclamation, étant le seul candidat en lice de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac). À 44 ans, la légende du football africain fait son entrée remarquée dans les coulisses de la gouvernance du football continental.

Le Comité exécutif de la CAF a vu l'arrivée de plusieurs nouvelles figures. En plus du Camerounais, d'autres personnalités ont été élues pour représenter le football africain. Ainsi, Walid Sadi (Algérie), Wallace John Karia (Tanzanie), Kurt Okorako (Ghana), Bestine Kazadi (République démocratique du Congo) et Mustapha Raji (Liberia) apportent avec eux des perspectives nouvelles et une représentation plus large du football continental.

R.Ng. et Jean pascal Mongo-Slyhm (stagiaire)